



La première réunion du sous-comité technique de l'action COST-324 s'est tenue à Bruxelles le 13 novembre 1992, sous les présidences successives de M. Fabre et du Dr. Sweere.

1. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour (document COST/312/92) est adopté.

2. Présentation du cadre des travaux.

M. Fabre, coordonnateur des actions COST-Transports, a précisé l'organisation de la coopération COST. Toute action passe par une phase préparatoire avant la phase d'exécution.

Les travaux du sous-comité technique se situent dans la phase préparatoire. Le mandat qui a été confié à ce sous-comité est l'élaboration d'un rapport qui définit le contenu et le programme de travail de cette action COST 324.

Quand le sous-comité aura achevé son rapport, il le soumettra au Comité Technique COST-Transport, qui l'adressera ensuite au Comité des hauts-Fonctionnaires. Ce dernier décidera d'établir une Déclaration Commune d'Intention, D.C.I (dont l'annexe technique sera le dit rapport), acte international que les Etats intéressés par l'action seront invités à signer.

L'entrée en vigueur de la D.C.I. ouvrira alors la phase d'exécution. C'est un Comité de Gestion qui dirigera les travaux d'exécution.

Le secrétariat du sous-comité technique sera assuré par M. Alfaro.

3. Election du Président et du Vice-président.

Le Dr Sweere et M. Jämsä sont élus président et vice-président respectivement à l'unanimité.

4. Définition du projet.

Les experts participant à la réunion se sont déclarés favorables aux objectifs énoncés aux points 5 et 6 du document COST/283/92 qui décrit la proposition d'action COST.

Le sous-comité a décidé de retenir ce texte pour le futur rapport au Comité Technique, bien que des compléments pourront être éventuellement apportés au cours des prochaines réunions.

5. Programme de travail.

Le sous-comité s'est attaché à préciser le programme de travail. Il s'est basé, pour cela, sur le point 11 du document COST 283/92 et sur le document "Project Plan" distribué par le Président (qui aura le n° PREP.COST 324/1/92).

Le sous-comité a décidé de :

- baser le programme de travail sur le point 4.2 du document PREP.COST 324/1/92,
- faire des propositions et des commentaires sur ce texte et de les envoyer au Secrétariat et au Dr. Sweere avant le 1/12/92,
- charger le Président de rédiger un programme de travail, basé sur ces commentaires et propositions, et de l'envoyer au Secrétariat, qui le distribuera avant Noël.

6. Divers.

Le Secrétariat a distribué en séance la brochure "Introduction à la coopération COST", et quelques exemples de rapports de sous-comités et de D.C.I.

7. Date de la prochaine réunion.

Le 26/1/92 à Delft.

## LISTE DES PARTICIPANTS

### BELGIQUE

**Dr. GORSKI M.**

Centre de Recherches routières

Boulevard de la Woluwe, 42  
B-1200 Bruxelles

Tel : 32.2.771.20.80

Fax : 32.2.772.33.74

### DANEMARK

**Mr. LARSEN H.J.Ertman.**

Danish Road Institute

Elisagaardsvej 5  
DK-4000 ROSKILDE

Tel : 45.42.357.588

Fax : 45.42.367.684

### FINLANDE

**Mr. JÄMSÄ Heikki**

Technical Research Centre of Finland  
Road, Traffic and Geotechnical Laboratory  
Lämpömiehenkuja 2a  
SF-02150 ESPOO

Tel : 358.0.4561

Fax : 358.0.46.32.51

### FRANCE

**M. BAUCHERON de BORSSOUDY Antoine**

Laboratoire Central des Ponts et Chaussées  
Centre de Nantes  
B.P. 19  
F-44340 Bouguenais

Tel : 33.40.84.58.15

Fax : 33.40.84.59.99

**PAYS-BAS**

**Dr. SWEERE G.T.H.**

SHRP-NL

P.O. Box 5044  
NL-2600 GA DELFT

Tel : 31.15.699.380  
Fax : 31.15.611.361

**SUEDE**

**Mr. SIMONSSON B.**

Swedish Road & Traffic Research Institute

S-581 01 LINKOPING

Tel : 46.13.20.40.00 ou 43.53  
Fax : 46.13.14.14.36 ou 20.40.40

**SUISSE**

**Prof DUMONT A.G.**

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Lavoc EPFL  
CH-1015 LAUSANNE

Tel : 41.21.693.23.45  
Fax : 41.21.693.41.53

**COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**

200 rue de la Loi  
B - 1049 BRUXELLES

**DG VII**

**F. FABRE**  
BA33 - 3/69

32/2/2968250

32/2/2968350

**J.L. ALFARO**  
BA33 - 3/69

32/2/2968259

32/2/2968350